



# AROPA ALSACE

*Une ambition partagée*

9, rue de Guebwiller 68023 COLMAR Cedex



aropa.alsace@yahoo.fr

## **PROCES VERBAL** **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DE L'AROPA ALSACE**

*Du 22 mars 2019*

*à la Maison de l'Agriculture à Schiltigheim (67)*

A 14 h15, M. Raymond CLEMENT, Président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AROPA Alsace qui va statuer sur l'exercice 2018

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il salue plus particulièrement :

M. René WELMELINGER, Président de Mutualia Alsace Grand Est  
M. Philippe BARBIER, Président de la FNAROPA  
M. Daniel COFFINET, vice-président de la FNAROPA et Président de la FRAGE  
M. Daniel CRANCE, représentant l'AROPA 52  
M. Guy PEIFFER, Président de l'AROPA 54/88

Il excuse les personnes empêchées, notamment :

M. David HERRSCHER, Président de la MSA  
M. Denis RAMSPACHER et M. André JACOB, respectivement Président et Directeur Général de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace  
M. Paul SCHIELLEIN, Président de l'Amicale des Anciens FDSEA 67 et Vice-président du CDCA 67  
M. Jean Paul OBRECHT, Président de l'Amicale des Anciens FDSEA 68  
M. Daniel REBERT, Vice-Président du CDCA 68  
M. Thierry MULLER, Directeur Général de Mutualia Alsace Grand Est  
MM. les Présidents des AROPAs « sœurs » du Grand Est, empêchés.

Il remercie les dirigeants de la Chambre Régionale d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Il précise que le quorum nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer est atteint : 110 personnes sont présentes ou représentées sur 427 adhérents

Puis il passe à l'ordre du jour.

### **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22.03.2018**

Le PV a été adressé à l'ensemble des adhérents avec l'invitation à l'Assemblée Générale. A la demande du Président, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## Rapport d'activités

Le secrétaire présente le rapport d'activité de l'année 2018

Il précise que le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises : ses travaux ont essentiellement concerné :

- les opérations de recrutement d'adhérents : en vue de faire connaître l'AROPA Alsace, outre les différents vecteurs de communication, 2018 a vu la mise en place de l'opération de remise par la MSA de flyers aux salariés agricoles lors de la constitution du dossier de retraite,
- la concrétisation à l'automne 2018, de la mise en place du projet de « personnes référentes » : une douzaine de personnes ont donné leur accord pour être le référent dans l'entreprise dont ils étaient salariés avant la retraite, et ont assisté à une présentation des objectifs de l'AROPA Alsace,
- l'évolution du partenariat avec le Crédit Agricole Alsace Vosges au niveau des assurances des personnes et des biens, ainsi que sur l'acquisition et le coût des cartes bancaires,
- la validation des sorties proposées par la commission animation, notamment la visite du musée paysan de Maurice Fischesser à Galfingue, suivie du déjeuner « carpes frites » au « Glockabrunna » à Balschwiller,
- la validation des 2 bulletins d'information parus en 2018.

Différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des AROPA sœurs de la région Est, ainsi qu'à celle de la FRAGE et de la FNAROPA, notamment à la réunion décentralisée de la FNAROPA le 18 octobre en Moselle, réunion animée par le président de la FNAROPA, M. Philippe BARBIER.

### Effectifs :

Le nombre d'adhérents à l'AROPA Alsace au 31.12.2018 s'élève à 427 membres, 92 nouveaux retraités ont adhéré à l'AROPA Alsace en 2018, tandis que 7 adhérents sont décédés. En prenant en compte les membres des 3 autres associations de retraités salariés agricoles d'Alsace affiliées à la FNAROPA (Groupama et MSA 67 et 68), réunies au sein du Comité de Liaison, le total représente + de 750 adhérents au 31/12/2018.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, du fait de l'intégration des 145 adhérents de l'ADAMSA 67 (suite à la dissolution de cette association), le nombre d'adhérents de l'AROPA Alsace passe à 572 personnes.

Il remercie la MSA d'Alsace pour l'aide logistique apportée dans le fonctionnement de l'association.

En l'absence de commentaire et question, le rapport est adopté à l'unanimité.

## Rapport moral du Président

Après avoir rendu hommage aux 7 adhérents décédés en 2018, le Président Raymond Clément revient sur l'évolution rapide du nombre d'adhérents de l'association, notamment avec l'arrivée des 145 membres de l'Amicale des anciens de la MSA du Bas Rhin (ADAMSA) qui ont intégré l'AROPA Alsace à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il accueille chaleureusement ces nouveaux adhérents, plus particulièrement leur ancien président Robert Yordey.

Il relate l'opération de la mise en place des « personnes référentes », chargées de faire la promotion de l'AROPA Alsace auprès de leurs anciens collègues de travail, pour les informer des avantages que peut leur apporter l'adhésion à l'association. Au vu du nombre de personnes qui prennent leur retraite de salarié agricole annuellement en Alsace, il constate qu'il y a encore une bonne marche de progression et invite l'ensemble des adhérents présents à faire la promotion de l'AROPA Alsace en vue d'atteindre l'objectif de 1000 adhérents au 10<sup>ème</sup> anniversaire.

Le Président fait également le point sur les différents partenariats et des avantages en résultant pour les membres de l'association, notamment en matière de couverture complémentaire maladie, ainsi qu'au niveau des termes du contrat avec le Crédit Agricole Alsace Vosges qui ont subi une importante évolution en 2018. Il informe aussi les présents des premiers contacts pris avec la FDSEA 67 pour la mise en place de la carte Campagne.

Au sujet de l'actualité, il rappelle la problématique de l'augmentation de la CSG pour les retraités, sans compensation comme pour les salariés actifs. Cette compensation a été demandée au gouvernement par l'intermédiaire de la CFR, sans suite à ce jour. Les retraités sont donc les grands perdants de la politique nationale actuelle, alors qu'ils représentent une force importante dans la bonne marche de la nation par leur implication bénévole dans les associations et leur rôle en tant qu'aidant.

Il termine son exposé en remerciant l'équipe des administrateurs qui l'entoure pour le bon fonctionnement de l'association, et appelle les adhérents à être les ambassadeurs de l'AROPA Alsace.

Un merci également à la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux, ainsi qu'aux invités et aux adhérents qui ont effectué le déplacement à Schiltigheim, et au sponsor (cave vinicole de Beblenheim) pour la prise en charge du verre de l'amitié.

### **Rapport financier**

M. François SCHMITT, trésorier, présente les comptes de l'exercice 2018 qui se solde par un résultat positif de 2889,62 €. Il rappelle que la cotisation de 25 € comporte l'abonnement au « Chêne Vert » et les cotisations aux organismes fédérateurs qui sont la FNAROPA (Fédération Nationale) et la FRAGE (Fédération Régionale des AROPAs du Grand Est)

Aucune précision n'étant demandée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA**

M. Pierre HUMANN, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informant l'Assemblée qu'avec son collègue Daniel GIUDICI, ils ont eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification. Ils n'ont constaté aucune anomalie.

Ils demandent que l'Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d'Administration, ce qui est accepté à l'unanimité.

### **Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes**

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019 seront M. Daniel GIUDICI et Mme Marie Jeanne BENARBIA.

Aucune autre candidature n'étant signalée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Fixation des cotisations**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a fixé la cotisation annuelle pour 2020 à **25 €** par adhérent, montant comprenant l'abonnement au « Chêne Vert ». Pour un couple, dont les deux membres sont adhérents à l'AROPA Alsace, elle n'est que de **18 €** pour le conjoint.

Ces valeurs sont identiques à celles pour 2019

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

### **Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration**

Conformément à l'article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Les sortants sont :  
Mme. Dorette TUCHSCHERER  
M. Ernest FREYBURGER  
M. Jean Paul HEITZ  
M. Aimé LICHTENBERGER  
M. Hubert MULLER

Ils demandent le renouvellement de leur mandat.

Le Président propose de renouveler les sortants, ainsi que de compléter l'équipe par 2 nouvelles personnes : MM. Robert YORDEY et Pierre HUMANN.

Aucun autre candidat ne se manifestant, à l'unanimité, les personnes proposées sont élues au Conseil d'Administration.

Plus aucune question ni précision n'est évoquée, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

-----

Le Président passe alors la parole aux intervenants :

M. Hubert MULLER présente un comparatif du pouvoir d'achat entre un adhérent à l'AROPA Alsace et un retraité « lambda ». Il constate que l'adhésion à l'association peut faire gagner plus de 1 000 € par an pour un investissement annuel de 25 €, et invite les présents à diffuser cette information à ses collègues retraités.

Mme Dorette TUCHSCHERER, coordonnatrice de la commission Animation Convivialité, relate le déroulement de la journée du 9 octobre 2018 où, près de 90 personnes se sont retrouvées à Galfingue au domaine de M. Maurice FISCHESSE pour la visite de son musée paysan, suivie du déjeuner à l'auberge du « Glockabrunna » à Balschwiller, déjeuner typique du Sundgau : carpes frites  
Pour 2019, Dorette TUCHSCHERER annonce une journée de convivialité en Centre Alsace (La Bonal à Dambach la Ville et Maison de la Distillerie à Châtenois).

M. Daniel CRANCE, responsable de la diffusion de la carte « Butterfly » au niveau national, présente les avantages de la carte et invite les présents à l'acquiescer par l'intermédiaire de leur AROPA, pour la modique somme de 3 € par an.

M. Philippe BARBIER, Président de la FNAROPA présente 2 sujets d'actualité :

#### Le fonctionnement des retraites aujourd'hui.

Le président Barbier présente à l'assemblée le régime de retraite du privé à ce jour en déroulant l'historique du régime de retraite du privé depuis 1945. Il explique notamment les évolutions de ces dernières années au niveau des retraites complémentaires, avec la place de la CCPMA et la problématique des excédents qui restent à distribuer. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les régimes ARRCO et AGIRC ont fusionné, sans conséquence pour les allocataires. Il termine par la communication du taux de remplacement du salaire par la retraite qui est passé de 90 % dans les années 1990 à 50 % à ce jour.

#### La place des seniors dans la société

Suite aux dernières mesures concernant les retraites et aux déclarations dans les médias relatifs à la situation des retraités, Philippe Barbier présente la place des seniors dans la société.

Au préalable, il informe que les situations sont très hétérogènes, mais que 44 % des retraités disposent de moins de 1200 € par mois, et sont donc loin d'être des « nantis ».

Il présente les différentes situations dans lesquelles les retraités sont concernés :

-dans la cellule familiale : rôle d'aidants pour les aînés (1 retraité sur 2) et d'éducateurs pour les petits enfants, sans compter les activités de « taxi » pour les différents déplacements

-dans le monde associatif : ils sont des acteurs engagés dans le tissu associatif : sur 1 Million 300 000 associations en France, 48 % sont présidées par des retraités, de façon majoritairement bénévole

-dans la vie de la cité : 87 % des retraités participent aux élections présidentielles, et 29 % des conseillers municipaux ont plus de 60 ans

-dans l'économie : les retraités achètent et consomment français et pèsent pour 54 % des dépenses de consommation

Les retraités sont donc des citoyens à part entière et de plus en plus nombreux, notamment les + de 85 ans plus vulnérable au point de vue de la santé. A terme se posera le problème de perte d'autonomie et son financement. Dans cette problématique, il est important de s'organiser, de s'associer pour peser en face des décideurs.

Après le débat et les questions de la salle, le Président Raymond Clément remercie les intervenants, plus spécifiquement M. Barbier pour son intervention.

Puis, il invite l'assemblée au verre de l'amitié.

A Schiltigheim, le 22 mars 2019

Raymond CLEMENT

Ernest FREYBURGER

Président

Secrétaire